



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1-800-522-2876 toll-free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton		Ottawa	
Date	Dimanche 21 juillet 2019		Heure de départ	18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 14 : Dégagé (Temp : 25 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 14 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	14	Courses de qualification	4 BF	Nombre total d'inscriptions 101/122
Paris mutuels	301 586 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock x	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant
Juge principal	Juge associé		Juge associé	
Weber Michael	Coles Sharla		Frenette Ben	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Réunion de paddock tenue pour expliquer et présenter les nouvelles règles importantes qui entreront en vigueur à travers l'Ontario dès le 1er août. Plus précisément la règle de la CAJO 22.23.03 (b) :

22.23.03 At any time while on the grounds of an Association, it is a violation of the Rules for a driver, or the person in control of the horse, to use the whip to hit or make contact with the horse as follows:

(a) To raise their hand(s) above their head;

(b) To ~~cause the whip to move back beyond a 90-degree angle relative to the track~~ use more than acceptable wrist action;

- Ce qui est considéré comme acceptable [Acceptable Wrist Action](#) (Control + cliquez pour voir l'animation) comme illustré par l'image. Comme expliqué lors de la réunion de paddock, un mouvement acceptable du poignet pendant une stimulation **ne doit pas** impliquer le mouvement de l'avant-bras, du bras ou de l'épaule.



Courses :

- Trois divisions de l'Ontario Sires Stakes (Grassroots) pour les poulains/hongres âgés

de 3 ans des trotteurs.

- Trois divisions de l'Ontario Sires Stakes (Gold) pour les poulains/hongres âgés de 3 ans des trotteurs.
 - Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer de trois courses.
 - Sylvain Filion a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
 2. Le jockey du no 3« VEYRON »(Louis-Philippe Roy) a été averti contre sa stimulation Rien à signaler.
 3. Examen du dernier virage du no 2« MELANIE G »(LP Roy) a hurlé un pylône mais n'est pas sortie de la course; aucune règle n'a été enfreinte. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. Décision finale des juges - Le no 4 « TENNESSEE TITAN » a été retiré de la course (blessure);remboursement effectué : 147 \$. Rien à signaler.
 8. Rien à signaler.
 9. Rien à signaler.
 10. Le no 7 « RAISING RICHARD » a été affecté par de l'équipement brisé (bande de polo) durant toute la course Le jockey du no 8 « CASCADA »(Jacques Beaudoin),a été reconnu coupable de ne pas avoir respecté le règlement 22.03 (j)(vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position et d'y rester derrière la barrière de départ) par le juge au départ et a reçu la sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50962). Rien à signaler.
 11. Rien à signaler.
 12. Rien à signaler.
 13. Rien à signaler.
 14. Nouvel alcootest. Revue du départ du no 2 « GALAGHER SEELSTER »(Richard Simard) qui a fait un faux départ et ne se trouvait pas à l'intérieur du poteau de départ quand l'officiel a donné le départ; remboursement effectué. 7209 \$ (règlement CAJO 22.03(l)). Rien à signaler.

Vidéo: <https://youtu.be/T94pUvE91Bs>

Réclamations :

- 14 Copley Stables (l'entraîneur Jamie Copley) a demandé une réclamation de 10 000 \$ au no 3 « ASTERISM »